

# C8 : ces hauts fonctionnaires se moquant de tuer des centaines de petits emplois !

écrit par Jacques Martinez | 2 janvier 2025

**Tous contribuables**  
*Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts ! @Contribuables Associés*

menu

f @ y in t

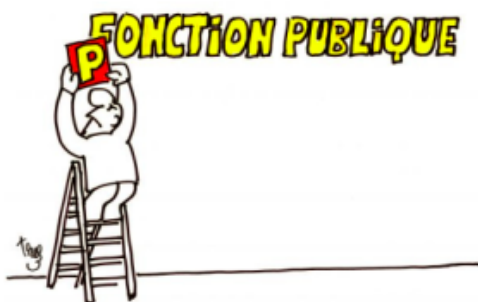
Faire un don

S'inscrire à la lettre d'information

## 200 hauts fonctionnaires d'État sont mieux payés que le Président Macron

Écrit par Jean-Baptiste Leon

Taille de police 🔍 🔍 | Imprimer | E-mail | [3 Com](#)



© Trez - Contribuables Associés

**Tous contribuables**  
*Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts ! @Contribuables Associés*

menu

f @ y in t

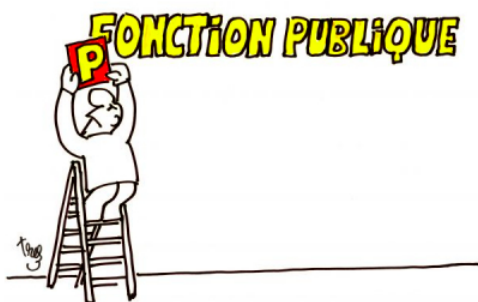
Faire un don

S'inscrire à la lettre d'information

## 200 hauts fonctionnaires d'État sont mieux payés que le Président Macron

Écrit par Jean-Baptiste Leon

Taille de police 🔍 🔍 | Imprimer | E-mail | [3 Com](#)



© Trez - Contribuables Associés

□ Savez-vous qui pratique le plus le tir à vue contre les

**plus modestes d'entre nous et, en outre, toute honte bue, en choisissant de le faire la veille du réveillon de la Saint-Sylvestre, comme s'ils n'avaient pu attendre une semaine en laissant passer les fêtes ?**

Quoique, vu la mentalité de nombre de ces « hauts » fonctionnaires, peut-être était-ce, de leur part, calculé ? Ils ont peut-être pensé, l'oeil plus assassin que vitreux et la langue pendante et avide :

*« Ah... Nous allons leur gâcher leur réveillon... »*. **Peut-être ? Mais qui sont donc ces gens de « la haute » qui se font un plaisir sadique de tirer à vue sur les plus modestes ?**

Mais ce sont certains parmi nos plus hauts fonctionnaires payés royalement... ☐Même plus royalement que celui qui, actuellement, dirige non un royaume mais notre République !

Alors que « quelques-uns » de ces hauts fonctionnaires ayant le droit sinon de cuissage du moins d'être cuistres, à savoir des pédants vaniteux et surtout ridicules, logés gracieusement en d'anciennes demeures princières grâce à nous, les contribuables dont des millions vivons dans des masures car parmi les plus modestes ! ☐Ces hauts fonctionnaires, bénéficiant, eux, de la « garantie d'emploi grasement rémunéré » n'hésitent pas à tirer à vue sur des salariés des plus modestes, et à, peut-être, les tuer socialement voire physiquement par ...suicides !

À l'image de ces chasseurs payant, eux, généreusement puisque avec leurs fonds personnels, le « plaisir » d'abattre de malheureux animaux sauvages de si loin que leurs victimes ne les ont même pas sentis venir ! Comme ces futurs chômeurs n'ont pas senti les relents malodorants portés par ces si « ô combien » hauts fonctionnaires » !

**Ces derniers ont pris la décision de placer tous les salariés de la chaîne C8 sous la guillotine ! Ils l'ont décidé de loin, sans aucune honte : chaque matin - personnellement, j'en serais honteux !-, ces hautes**

personnalités se regardent dans leur miroir lorsqu'ils se rasent ou lorsqu'elles se maquillent en se disant...

□« Aïe, j'ai failli me couper » ou « Zut ! Je m'en suis mis une dans l'oeil ! »

□**Mais aucun regret du genre :**

□« Cette affaire C8, je vais voter pour son exclusion de la TNT mais il n'y a pas que TPMP et Cyril Hanouna sur cette chaîne C8. Il y a de nombreuses autres émissions qui, en outre, sont parmi les plus regardées de la TNT... Mais voilà, pour faire taire Hanouna, nous avons décidé non de sanctionner uniquement TPMP mais de mettre au chômage les 400 personnes qui travaillent sur cette chaîne ! Et pour quelle raison ? Mais la réponse à cette question est évidente : parce que C8 fait partie du groupe Bolloré ! Et tant pis pour les signataires des nombreuses pétitions en leur faveur, pétitions qui ont recueilli plus de... un million de signatures ! »



□« **Fin de C8 et NRJ12 : le Conseil d'État rejette le recours en référé des chaînes** », titre le Huffpost (1), cette suppression va aboutir à la mise au chômage de centaines de salariés, je suis donc heureux de ne pas être à la place de ces hauts fonctionnaires -aux salaires de plus de 15 000 € par mois, soit environ la bagatelle de 500€ par jour ! Si, du moins, ils travaillent, comme « Monsieur Tout-Le-Monde », 35 heures sur 5 jours/semaine.

Le SMIC étant de 1 766 €/mois, ces hauts fonctionnaires, avec une mensualité de 15 011€ (en moyenne), perçoivent donc plus de 8 fois le SMIC ! Soit 2 SMIC par semaine ou 1 SMIC pour 2 jours et demi de présence sur des fauteuils bien confortables devant des écrans de portables dernier cri payés avec nos impôts. Portables, fauteuils mais aussi voitures, chauffeurs compris, logements, sans oublier la note de frais des plus célèbres « cantines » de France !

Quand ce n'est pas un coiffeur à disposition pour le président François Hollande !

□ **Des personnalités que je serais tenté de qualifier de « personnes alitées » tant elles semblent malades de vouloir mettre au chômage des centaines de salariés d'émissions de télévision ayant un public fidèle car satisfait de ce qu'il voit sur C8. Certaines des émissions diffusées par C8 sont parmi celles les plus vues, les plus appréciées de toute le PAF, le Paysage Audiovisuel Français ! Mais certains hauts fonctionnaires ont préféré dire « Paf au PAF !... » en tirant à vue de façon dictatoriale sur C8 ! Et, en raison de ce « paf ! », des émissions vont devoir s'arrêter parce qu'une émission, une seule émission, semble gêner ces hauts fonctionnaires qui composent le collège de l'ARCOM (2).**



**L'Arcom est dirigée par un collège de neuf membres, oui, neuf... hauts fonctionnaires pas forcément tout neufs :**

-le président de l'Arcom, nommé par le président de la République ( actuellement Roch-Olivier Maistre, voir **note 2** son salaire...)

-trois membres désignés par le président de l'Assemblée nationale ;

-trois membres désignés par le président du Sénat ;

-un membre désigné par le vice-Président du Conseil d'État

□-et un membre désigné par le Premier président de la Cour de cassation.

**« La nomination du président et des huit conseillères et conseillers par cinq autorités distinctes est l'une des principales garanties de l'indépendance de l'instance. »**

□ **Ah, le voilà, le mot magique ! Ce mot qui est lâché et contre lequel toute critique nous est interdite ! C'est le**

mo t« Indépendance » !!! Pour nos dirigeants, ce mot « indépendant » accolé, que dis-je, accroché, collé, scotché sur le front d'un fonctionnaire surtout si celui-ci est « haut », ce mot change de signification et se rapproche de « neutre », « impartial », « objectif » c'est-à-dire, selon le Petit Robert, de quelqu'un « qui s'abstient de prendre parti, de s'engager d'un côté ou de l'autre. »

**Là, je dis : de qui se moquent ceux de nos dirigeants qui utilisent le mot « indépendant » dans ce sens ? Car ces fonctionnaires même et surtout « hauts » sont nommés par des élus qui choisissent des personnes ayant les mêmes idées qu'eux...** « Indépendant » signifie donc « qui est libre de toute dépendance » mais pas « qui est objectif ». Il ne pourra jamais être reproché à un « indépendant » d'avoir pris telle ou telle décision même contre celui qui l'a nommé. Son seul risque, s'il ne prend pas la décision voulue par celui qui l'a choisi (le président de la République ou de l'Assemblée Nationale ou du Sénat ou autre) c'est de ne pas être nommé à nouveau à la fin de son mandat...

**Donc, en général, sa décision sera la même que celle que prendrait un toutou tenu en laisse par son maître et acceptant avec plaisir le nonosse qui, en récompense, lui est offert !**

□ Mais pour les salariés qui sont, pour certains, loin de percevoir, dans le mois, le SMIC...-soit 2 jours de salaire de ces Hauts Fonctionnaires-eux, vont devoir s'inscrire au chômage et rechercher un autre emploi ! Et cela alors que le fruit de leur travail était aimé, adoré, applaudi par des millions de téléspectateurs !

□ Alors que le « travail » de ces hauts fonctionnaires n'est, lui, pas autant aimé, adoré et encore moins applaudi par des millions de Français ! Bien au contraire... Mais eux, ces gens de « la haute », peuvent en toute « indépendance » tirer à vue sur des « petits » ; aucun de leurs supérieurs ne

pourra les en brimer puisque ce sont ces mêmes « supérieurs » qui les ont mis là pour ce travail de « tireurs à vue » !

**Jacques MARTINEZ**, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) Huffpost :

[https://www.huffingtonpost.fr/medias/article/fin-de-c8-et-nrj12-le-conseil-d-etat-rejette-le-recours-en-refere-des-chaines-apres-le-non-renouvellement\\_244188.html](https://www.huffingtonpost.fr/medias/article/fin-de-c8-et-nrj12-le-conseil-d-etat-rejette-le-recours-en-refere-des-chaines-apres-le-non-renouvellement_244188.html)

(2) Mensualités à l'ARCOM :

Un Président, Roch-Olivier Maistre, et huit conseillers :

Hervé Godechot, Juliette Théry, Benoît Loutrel, Anne Grand d'Esnon, Laurence Pécaut-Rivolier, Denis Rapone, Bénédicte Lesage et Antoine Boilley.

Le Président brut (le salaire, pas le Président) : 15 039 €/mois.

Les conseillers : 13 697,49 € bruts mensuels. Et ce « mois » peut être cumulé avec une pension de retraite.

Et voici les 200 hauts fonctionnaires mieux payés que le Président de la République !

<https://www.touscontribuables.org/les-combats-de-contribuables-associés/fonction-publique/qui-sont-les-hauts-fonctionnaires/200-hauts-fonctionnaires-sont-mieux-payés-que-le-president-macron>

Terminons ces réjouissances par le journal Challenges :

[https://www.challenges.fr/economie/ce-que-gagnent-les-fonctionnaires-les-mieux-payés-de-la-republique\\_561243](https://www.challenges.fr/economie/ce-que-gagnent-les-fonctionnaires-les-mieux-payés-de-la-republique_561243) « Voici un petit hit-parade non exhaustif des rémunérations mensuelles au sommet de l'Etat et des agences publiques » :

Médaille d'OR : Gouverneur de la Banque de France:  
37.580 euros bruts

Médaille d'ARGENT : Vice-président du Conseil d'Etat:  
16.170 euros nets

Médaille de BRONZE : Président de l'Autorité de la concurrence: 14.800 euros nets  
Les autres qualifiés pour la GRANDE FINALE :

Premier président de la Cour des comptes: 14.750 euros nets

Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France: 16.700 à 17.500 euros bruts

Président de la Société du Grand Paris (SGP): 17.000 euros bruts

Directeur général de Sciences-Po Paris: 16.670 euros bruts

Président du Centre scientifique et technique du bâtiment: 16.330 euros bruts

Directeur général de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA): 16.230 euros bruts

Président de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais: 16.000 euros bruts

Directeur général de Business France: 16.000 euros bruts

Président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME): 15.830 euros bruts

Président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA): 15.400 euros bruts

Directeur général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU): 14.290 euros bruts. »